



Avis publié sur le site de la Collectivité le : 13 Mars 2024.

Département
des Landes

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
SOLIDARITÉS

DIRECTION ENFANCE FAMILLE INSERTION
PÔLE AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
Réf : N°DGAS-ASE-AAP-PEAD-PV003

**AVIS DE CLASSEMENT
de la Commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social
relevant de la compétence exclusive du Conseil départemental**

**Appel à projets N°ASE-PAD-2023-001 « Crédation de services de placement à domicile sur
le Département des Landes »**

VU le compte-rendu d'instruction motivé des candidatures du 18 janvier 2024 ;

VU l'arrêté n°SA-17-137 portant désignation de Monsieur Paul CARRERE, Vice-Président du Conseil départemental en tant que représentant du Président,

VU l'arrêté n°DSD-PHA-2022-032 du 3 novembre 2022, fixant la liste des membres permanents siégeant à la Commission d'information et de sélection des appels à projets relevant de la compétence du Conseil départemental des Landes ;

VU l'arrêté n° N°DGAS-ASE-AAP-CIS-2024-001 du 16 janvier 2024 fixant la liste des membres non permanents ayant voix consultative siégeant à la Commission d'information et de sélection de l'appel à projet N°ASE-PAD-2023-001 ;

La Commission d'information et de sélection, réunie le 23 janvier 2024 à 9h30, a reçu les quatre candidats. Ils ont été entendus aux fins de présenter leurs projets, ensuite examinés et débattus par la Commission.

La Commission a établi le classement suivant :

| Rang | Candidat |
|------|-----------------------------|
| 1 | ASAEL |
| 2 | MECS de Castillon |
| 3 | Association Laique du Prado |
| 4 | Association Rénovation |

Conformément à l'article R313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental des Landes. Il fera l'objet d'une publication sur le site internet de la collectivité.

Fait à Mont de Marsan, le 23 janvier 2024,

Pour le Président du Conseil départemental,
Et par délégation,

Paul CARRERE,
Président de la Commission d'information et de sélection d'appels à projet